

**CONCOURS DE POÉSIE « LA SEMAINE DE L'ARBRE »
pour les enfants de 6 à 16 ans**

Règlement

Article 1 :

Les différents prix pour ce concours sont :

- 1) Prix Les petits jardiniers des mots : 6 - 11 ans
- 2) Prix Les arboristes des phrases : 12 - 16 ans
- 3) Prix Les pépiniéristes des vers : Collectif

Article 2 :

Chaque participant (individuel ou collectif) ne peut fournir qu'une épreuve.

Article 3 :

Les épreuves devront être dactylographiées ou joliment écrites à la main sur un support A3 ou A4

Doit figurer au recto :

- Intitulé du prix
- Poème
- Illustration du poème : dessin, collage... (facultatif)
- Signature

Doit figurer au verso :

- Identité du participant (nom, prénom, date de naissance, adresse personnelle et contact téléphonique)

Article 4 :

Toute fraude plagiat, copie, etc., passive ou active, entraînera l'élimination automatique du (des) candidat(s) concerné(s).

Article 5 :

Les oeuvres devront être déposées à la **mairie d'Esquibien :**
3 rue surcouf - Esquibien
29770 AUDIERNE

Renseignements : 02.98.70.02.76

Email : accueil.esquibien@audierne.fr

Article 6 :

La municipalité se réserve le droit de publier les oeuvres pour son usage.

Article 7 :

La **date limite** de réception des poèmes est fixée au **2 avril 2022**.

Article 8 :

La participation au concours implique sans réserve l'acceptation du présent règlement.

Article 9 :

La remise des prix se fera lors du marché aux plantes à **15h00 le dimanche 1^{er} mai place du 8 mai 1945 - Esquibien - Audierne**